

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	<b>Bouygues</b>	Arrdt	<b>17<sup>ème</sup></b>
Nom de site		Numéro	T15718
Adresse du site	<b>53-55, rue Legendre</b>	Hauteur	R+7 (24m)
Bailleur de l'immeuble	privé	Destination	Habitations
Type d'installation	<b>Ajout 700 MHz sur un site existant 2G/3G/4G + réservation antenne</b>		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			oui

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	<b>28/08/2015</b>
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	<b>17/03/2020</b>
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	<b>17/05/2020</b>
Historique et contexte	

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'Etat, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences ( <b>ajout 700MHz</b> ) d'un site existant en 2G/3G/4G ( <b>fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz</b> ) et orientées vers les azimuts 0, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	4.5m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	<i>Entre 5 et 12°</i>
Estimation	0° < 3V/m - 120° < 5V/m - 240° < 5V/m	Vis-à-vis (25m)	<i>R+5 (0 et 120°)</i>
Divers			

#### Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer les 3 antennes existantes de 2m et 1.40 par des antennes de 2m et 1.40m afin d'y ajouter une fréquence supplémentaire. 3 antennes inactives en réserve seront aussi ajoutées
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes et seront donc invisibles depuis la rue.
Hauteur antennes/sol	28.7m (0°) - 29m (120°) - 27.7m (240°)

**Date :**

#### Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

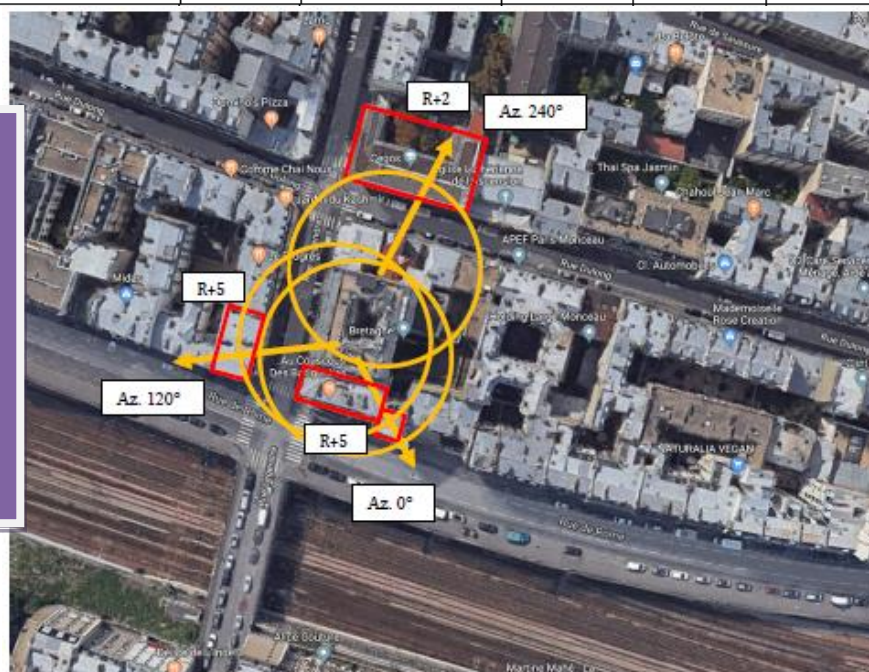
**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**

SDC du 53-55 rue Legendre Paris



Nom	Nature	Adresse	Estimation de champs reçus en V/m	Dans le lobe de l'antenne	Distance
1- Crèche de l'Ascension	Accueil de Jeunes enfants	49 RUE LEGENDRE, 75017 PARIS	<1V/m	OUI	28m
2- Crèche de Saussure	Accueil de Jeunes enfants	48 RUE DE SAUSSURE, 75017 PARIS	<1V/m	OUI	59m
3- Crèche	Accueil de Jeunes enfants	58 RUE DULONG, 75017 PARIS	<1V/m	NON	34m

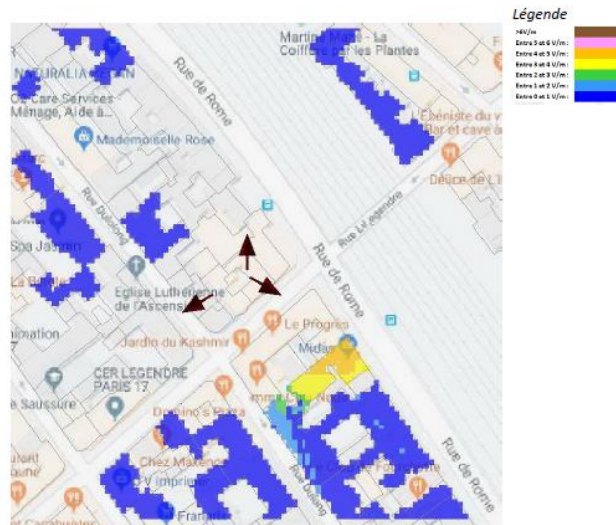
**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



## Simulation et conformité au seuil de la Charte

b. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m.



**LA SIMULATION EST CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 19,5 m.



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]  
[Logiciel de simulation : Atoll Radio]

c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 2-3 V/m	entre 4-5 V/m	entre 4-5 V/m
Hauteur	19,5 m	22,5 m	19,5 m

Les niveaux calculés dans l'accueil de jeunes enfants, à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m.

## Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



## Vue des Azimuts

Azimut 0° :



Azimut 120° :



Azimut 240° :

